

MASTER 1 MENTION DROIT PRIVE

**CONVOCATION AUX EXAMENS DE DELESTAGE
MARS 2019**

Ce document tient lieu de convocation et s'adresse aux étudiants régulièrement inscrits administrativement à l'université et pédagogiquement au Centre audiovisuel d'études juridiques

Ce délestage concerne le 1^{er} semestre. L'étudiant peut présenter les matières de son choix ou ne se présenter qu'en juin.

**Le délestage est cependant obligatoire pour les étudiants boursiers.
Les notes obtenues seront affectées à la session de juin.**

ÉPREUVES ÉCRITES :

Elles ont lieu au Centre René Cassin- 17 rue Saint Hippolyte - 75013 – Paris (métro Gobelins ou Glacière - bus 21, 83, 91)

Les étudiants devront être présents devant l'amphithéâtre une demi-heure avant le début des épreuves pour élarger

La carte d'étudiant 2018/2019 présentant la photo doit être présentée à l'entrée et conservée pendant l'épreuve.

Les étudiants ne pourront utiliser que les copies fournies par l'administration lors de l'épreuve.

Ils seront priés de laisser leur cartable, sacs et documents ainsi que leur téléphone portable éteint dans les travées latérales dès l'entrée dans l'amphithéâtre.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un **1/3 temps** auxquels il est demandé d'indiquer **par mail avant le 31 janvier** à la scolarité du master1 du Centre Audiovisuel quelles épreuves ils souhaitent présenter.

1^{er} semestre

Droit bancaire	Mercredi 06/03/2019	9h30-12h30	Amphi 2
Droit judiciaire privé	Mercredi 06/03/2019	14h30-17h30	Amphi 2
Histoire de la pensée juridique	Jeudi 07/03/2019	9h30-10h30	Amphi 2
Droit des assurances	Jeudi 07/03/2019	11h30-12h30	Amphi 2

Documents autorisés (non annotés par l'étudiant):

Droit judiciaire privé : Code de procédure civile/Code civil

Autres épreuves : aucun document autorisé

Les oraux auront lieu entre le 4 et le 13 mars 2019 (sous réserve).

La répartition des jurys d'oraux sera communiquée courant janvier.